VOL. LIII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 19 MARS 1924 No. 17

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANI A
EST PUBLIE ET É
TOUS LES ME IS
Toutes communicat cernant le journal ou l'imprim ont être adressées :
Le Ma
Publié par A IN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

CHRONIQUE DE FRANCE

Une chose est nécessaire

A entendre parler ou à lire beaucoup de Français, on ne croirait pas aujourd'hui que ce sont les mêmes hommes qui ont vécu les heures graves et douloureuses de la retraite après Charleroi, de l'abandon de Paris par le gouvernement, de Verdun, de Montdidier, de la poussée allemande jusqu'à Château-Thierry, bref de toutes ces époques où la ferme morale du pays fut au-dessus de tout éloge et rendit la victoire possible.

Certes, les circonstances sont difficiles, actuellement, et même déconcertantes. Beaucoup ne peuvent encore comprendre pourquoi ni comment le franc est plus bas en 1924 qu'à n'importe quel moment de la grande guerre, alors que pourtant on ne savait de quel côté la victoire définitive allait s'orienter, ou plutôt quand tous les faits matériels tendaient à prouver que les Empires centraux avaient gagné la partie. Il fallait se réfugier dans le domaine moral, pour y trouver des éléments de réconfort, et on se souvient d'avoir entendu bien des patriotes que le découragement guettait demander un sursaut d'énergie à la phrase si souvent entendue: "La Providence ne peut abandonner la France."

C'était là un bel acte de foi et de confiance dans les destinées du pays, et on avait raison de l'exprimer puisqu'il a été exaucé, mais reconnaissons maintenant que tous les arguments d'ordre matériel nous poussaient au pessimisme et que les raisonnements dits objectifs, aboutissaient à prédire l'écrasement de la France.

Et le contraire s'est produit.

Or, en mars 1924, la situation financière a semblé près d'être apurée, puisque le budget ordinaire de l'an dernier, pour la première fois, a été bouclé sans déficit, grâce à des plus-values considérables, et d'un autre côté, le relèvement des régions dévastées ayant sérieusement progressé, l'ère des énormes dépenses nécessitées par le département des dommages de guerre parait bientôt terminé. Bref, les apparences nous inclinent à l'optimisme.

Et si l'on songe à la remarquable tenue du franc pendant les années difficiles de la guerre, puis en 1919 et 1920 quand l'économie nationale française demeurait paralysée, en quelque sorte, par l'épuisement que lui avaient causé une mobilisation maintenue pendant cinq ans, et la dévastation des territoires les plus riches, on est tenté aussi de céder à la confiance et de conclure: Le plus dur moment est passé, l'avenir ne peut plus nous apporter de désillusions sérieuses...

Elles sont venues cependant, ces désillusions, et elles se présentent, chaque jour, sous la forme d'une nouvelle dépréciation des changes.

Ils est incontestable que c'est là un véritable malheur national, car il porte préjudice à tous, aux plus riches comme aux plus pauvres, et même plus à ceux-ci qu'à ceux-là. Il est difficile de s'imaginer que quelques spéculateurs puissent s'en réjouir sans réserves, car, en y réfléchissant, chacun est obligé de constater que les répercussions de la baisse du franc seront absolument générales, qu'elles se produiront partout en France, et que l'étranger lui-même en souffrira, puisque la faculté d'achat, c'est-à-dire les importations, s'en resentiront également.

Cependant, il ne faut pas désespérer.

Aussi longtemps que le gouvernement ne recourra pas à l'inflation, rien n'est compromis, et, pour que chacun accomplisse son devoir envers la France, peu à peu la baisse s'atténuera, pour s'arrêter un jour et céder la place à la hausse.

Il y a trois ans, on pouvait dire que le franc était meilleur qu'il n'aurait du l'être, autrement dit, on bénéficiait en France d'un excès d'optimisme de l'étranger à l'égard du change. Et maintenant, on y souffle d'un pessimisme qui est tout aussi exagéré.

Mais si les particuliers ne doivent pas s'affoler, il faut bien plus que les ministres conservent leur sang-froid et qu'ils n'obéissent pas à toutes les suggestions que des cerveaux trop apeurés leur apportent. Ils ressembleraient, alors, à ces girouettes qui montés sur un pivot sensible, accusent les moindres variations du vent, et finissent par ne plus en indiquer la direction générale, parce qu'elles dévient sous l'action de chaque courant divergent.

Ce qu'il faut, ce qui est nécessaire, c'est de maintenir la confiance.

Donc, c'est vers la confiance qu'il faut établir et conserver le courant de nos actes et de notre pensée, et, avec le pilote expérimenté qui tient entre ses mains le gouvernail de l'Etat, mettre, résolument et toutes voiles déployées, le cap vers l'Espérance.

J. L.

SI BONAPARTE REVENAIT . . .

Je vois d'ici de quelle impitoyable plume Bonaparte, s'il revenait, sabrerait le tableau aux cent colonnes de l'administration qu'il a lui-même, il y a cent vingt-quatre ans, édifiée. Le papier en resterait écorché, et à cette opération chirurgicale les sous-préfets ne survivraient pas un jour.

C'est que cette administration, il l'avait, en l'an VIII, forgée pour la restauration d'un pays que l'anarchie dissolvait. Et c'est pour la restauration d'un pays qu'entrave la bureaucratie, qu'il détruirait en partie ce qu'il a alors construit.

Ils connaissent en effet bien mal le grand homme, ceux qui l'imaginent comme ayant été l'esclave d'une unique formule. Outre qu'il était peu porté d'être l'esclave de quoi ou de qui que ce fût, ce génie, au premier chef réaliste, se dérobait volontiers à l'esprit de système, qui n'est qu'une des formes de la haïssable "idéologie".

La France se dissolvait. Elle avait en 1789 à 1791, brisé tous ses cadres sociaux, et il semblait impossible que, sur le terrain des principes de 1789, il s'en pût, avant de longues années, reconstituer d'autres. Il fallait qu'à leur défaut la France trouvât des cadres administratifs. Or, de 1789 à 1791, les assemblées s'étaient montrées aussi incapables de les créer qu'elles semblent, à cette heure, incapables de les modifier. La nation désencadrée, cependant, s'effondrait.

Certes, l'esprit essentiellement latin de Napoléon Bonaparte l'incitait à bâtir suivant les formules césariennes. Il n'avait d'ailleurs qu'à recueillir, pour satisfaire à son instinctive aspiration, la doctrine qui, depuis six siècles, avait tous les jours davantage prévalu dans les Conseils de France et qui, un instant méconnue par la Constituante, avait soudain, aux heures où tout menaçait ruine, réapparu derrière les décrets de la Convention nationale. La politique centralisatrice que les légistes d'esprit romain avaient fait triompher sous l'égide des fleurs de lys, elle avait tout naturellement, après une courte éclipse, retrouvé tout son éclat dans la terrible assemblée où dominaient d'autres légistes, neveux de ceux de la monarchie capétienne. Le fédéralisme, qui, à l'appel des girondins exaspérés, avait failli dissoudre la France, avait paru le fruits des réformes imprudentes de la Constituante; une réaction s'était produite, sur les bancs de la Montagne, en faveur d'une restauration de la politique d'unification; le Comité de Salut public s'en était inspiré.

Mais la Convention n'avait pu user, en la circonstance, que de formidables expédients, et l'abus même que ces commissaires avaient fait des pouvoirs proconsulaires avait, dans une certaine mesure, compromis l'idée, —sans que rien restât de tout ce provisoire. Par la suite, le pays entier s'était dévoué à l'action — incohérente et cahotique — de ce que ce Vandal appelle les "administrations flasques" du Directoire. Or, je le répète, faute des cadres sociaux, seuls des cadres administratifs pouvaient maintenir ce pays en train de tomber en ruines.

On sait comment, en moins d'un an, le Premier Consul conçut, fonda, édifia et couronna l'édifice.

Des esprits désorientés aux routes défoncées des villes ruinées, aux champs désertés, des ports ensablés aux manufactures endormies, des hôpitaux abandonnés aux écoles fermées, tout était à restaurer. L'instrument de la restauration devait être cette administration qui, "pour tout gouverner, tint tout dans sa main". Plus elle serait régulière — fût-ce jusqu'à la rigidité — et enveloppante jusqu'à étreindre, plus elle serait opérante. Ce n'était pas seulement d'un grand tuteur que la France avait besoin, mais, du Rhin à l'Océan, du pas de Calais aux Alpes et aux Pyrénées, de mille tuteurs et sous-tuteurs qui, chacun dans son domaine, travaillassent sous l'action du restaurateur. Alors fut construite la savante et vigoureuse hiérarchie administrative, judiciaire, financière, qui n'était que la façade d'un système dont nul ne songea à contester la bienfaisance — voire l'absolue nécessité.

Que ce régime dût survivre cent vingt-quatre ans aux circonstances qui l'avaient imposé, à la vérité, nul ne l'eût pensé, et si Bonaparte revenait, sans doute n'en croirait il pas ses yeux. Huit révolutions ont passé sur le pays; huit régimes politiques, fort divers en leur esprit et en leur constitution, se sont succédé; les Assemblées ont subi, dans leur mode de recrutement, la nature de leurs pouvoirs, leurs méthodes de travail, cent modifications. Et imperturbablement, le monument de l'an VIII est resté debout flanqué de ses deux annexes: le Code et la Banque. Nous avons les préfets et les sous-préfets du Consulat et, sous eux, les communes en tutelle; nous avons les cours et les tribunaux du Consulat avec les magistrats assis et debout du Consulat, et nous avons du Consulat les payeurs généraux, receveurs particuliers, percepteurs, contrôleurs, inspecteurs, agents, sous-agents, toute la lourde et magnifique pyramide d'où un siècle et quart nous contemple.

Elle pèse sur le pays, dit-on; oui, mais ajoutons que ça été longtemps pour son bien. Aurions-nous pu précisément nous payer tant de révolutions, de 1814 à 1871, si l'armature administrative n'avait tenu le pays et si la permanence n'eût été, en quelque sorte, assurée par cette immuable administration que, très réellement, "l'Europe nous enviait?"

Il n'en va pas moins que, s'il revenait, Bonaparte resterait encore plus stupéfait que flatté de son régime survivant plus de cent ans à son Empire.

Habitué à voir vite et à juger vite il serait tôt au fait d'une France renouvelée. Il verrait que les diligences ont été remplacées par des chemins de fer depuis près de cent ans; que, depuis vingt ans, l'automobile est devenue, par surcroît, maîtresse de la route, et que déjà l'avion s'annonce moyen ultra rapide de circulation et que, de ce fait, Paris est maintenant plus près de Strasbourg qu'il ne l'était, en l'an VIII, de Versailles. Il verrait qu'au primitif télégraphe optique de Chappe, par lequel il faisait parvenir les nouvelles de ses victoires, s'est substitué le télégraphe électrique, et qu'à ce télégraphe, déjà se substitue le "sans fil". Il verrait que grâce au téléphone, un ministre de l'intérieur peut, de son cabinet et sans se déranger "causer" avec son préfet des Alpes-Maritimes comme avec son préfet du Finistère — "finis terrae" — aussi facilement qu'avec son préfet de la Seine; que le préfet du département le plus mal bâti ne met pas, comme en l'an VII, trois jours pour aller visiter ses communes lointaines mais trois heures; que les plaideurs n'emploient plus des journées à porter leurs procès du siège du tribunal d'instruction au siège de la Cour d'appel, et que les inspecteurs ne perdent pas le trois-quart de leur temps à se transporter d'une caisse à l'autre; en un mot, que la France est aujourd'hui plus petite que ne l'étaient en l'an VIII, certains départements. Et comme il concluait vite, Bonaparte conclurait que les trois quarts des rouages de la machine sont aujourd'hui périmés et par conséquent, nuisibles.

Peut-être s'epercevrait-il aussi que le pays, matériellement rapetissé, est moralement transformé; que, devenu majeur, il se rend certes compte qu'il a besoin d'être guidé, mais qu'il n'a peut-être pas besoin de l'être avec de si étroites et nombreuses lisières; que les provinces revivent et aspirent à plus de liberté, et que, par ailleurs, ces provinces ont, depuis un siècle, témoigné d'une si belle union nationale en face de tous les périls, qu'il n'y a aucun danger à les laisser plus librement respirer; il constaterait peut-être que de nouveaux concepts, de nouvelles aspirations et de nouveaux soucis demandent une nouvelle forme d'administration.

Je ne sais si Bonaparte jetterait par terre toute sa grande machine, qui, après tout, a fait ses preuves. Mais qu'on en croie quelqu'un qui, depuis vingt ans, étudie, spécialement dans le maniement des affaires civiles, le génie impérial, Napoléon, immédiatement, se poserait la qustion: "A quoi sert aujourd'hui tel rouage? En quoi est-il inutile? En quoi est-il nuisible?" Peu lui importeraient sans doute les intérêts particuliers et les doléances locales. Considérant qu'un système fait pour relever un pays ne doit pas, après un siècle le paralyser, il supprimerait, puis réajusterait. Et cela ne durerait probablement pas plus longtemps que l'opération restauratrice de l'An VIII. Et, si regardant qu'il ait toujours été des deniers de l'Etat, il estimerait sans doute que l'économie de quelques milliards serait le moindre bénéfice de cette refonte de sa propre oeuvre, car son esprit logique l'induirait à penser qu'il n'y a rien de plus anormal qu'une république parlementaire vivant enterrée entre une constitution orléaniste et une administration impériale.

(L'Echo de Paris) Louis MADELIN

UN SAINT

C'est l'année dernière que la société des conférences avait demandé à Henry Bordeaux au cours de trois leçons sur son illustre compatriote saint François de Sales, dont on célébrait, cette année-là, le troisième centenaire. Ce sujet ne le prenait pas au dépourvu. Voilà plus de quinze ans qu'il avait consacré dans ses portraits de femmes son premier article à "Philothée", Mme de Charmoisy. Et, depuis plus longtemps encore, presque depuis qu'il se connait, n'avait-il pas appris dans les montagnes de sa Savoie à fréquenter les traces du saint évêque de Genève, à chérir les souvenirs de sa Légende Dorée, qui fleurissent encore dans la mémoire des villages, s'accrochent aux paysages et aux arbres de la contrée? On ne peut faire un pas dans toute la province sans y rencontrer son image.

* * *

Au reste, même quand il parle du passé, M. Henry Bordeaux ne perd pas de vue l'actualité. Et il a bien raison. Quoi de plus actuel qu'un saint? Quoi de plus agissant? Au bout de trois siècles, par ses livres, par l'ordre qu'il a infusé dans ses veines, saint François de Sales est aujourd'hui plus vivant que jamais. Il continue dêtre une des colonnes de la France.

Nous lui devons le chef d'oeuvre et la condition mê-

(A suivre en page 4)

LA BATAILLE PARLEMENTAIRE VUE DE L'EXTERIEUR

Le développement de la bataille parlementaire actuellement en cours est suivi avec un intérêt passionné non seulement en France, mais surtout, au delà de nos frontières.

Ce n'est pas le maintien ou la chute du ministère qui préoccupe spécialement les esprits ici et là. L'enjeu est plus haut et plus grave. Il s'agit du crédit de notre pays violemment attaqué par l'offensive de grand style déclenchée sous l'inspiration et l'impulsion de l'Allemagne.

Ceux qui connaissent la France, ses richesses profondes et variées, n'ont aucun doute sur son évidente et très large solvabilité. Ils n'ignorent pas la puissance de notre esprit d'économie qui avant la guerre nous avait permis d'êtie les prêteurs du monde.

Ils savent que la situation générale de notre balance économique ne justifie en rien la dévalorisation étrange qui frappe stupidement notre franc.

Enfin et surtout ils reconnaissent que nous avons toujours et scrupuleusement et délicatement fait honneur à nos moindres engagements.

Sans doute, la carence odieuse d'une Allemagne qui recule, chaque jour, les bornes de la perfidie a momentanément créé de sérieux embarras à notre trésorerie. Comme on dit dans notre pays "nous n'avons plus l'argent à la main." Notre ennemi profite de cette gêne inévitable et temporaire dont il est l'auteur unique et responsable pour tenter de nous précipiter dans les pires difficultés financières. C'est encore et toujours la guerre; je ne me lasserai pas de le répéter; elle n'a pas un seul instant cessé depuis 1914; les faits sont là qui le démontrent surabondamment. Il importe que le pays le sache et soit pénétré de cette évidence pour apprécier la situation dans sa vérité et sa réalité. L'attaque de l'heure présente n'est qu'un épisode de cette longue lutte qui, aujourd'hui comme hier sollicite, pour être menée à bonne fin, les vertus d'endurance, de patience et d'abnégation du peuple français.

* * *

Les neutres qui furent les grands et honteux profiteurs de la guerre cèdent sans sérieuse résistance aux sentiments de jalousie que leur inspire l'éclatant prestige de notre pays victorieux. Ils envisagent donc sans déplaisir les embarras momentanés dont nous souffrons, ils ne se privent pas d'y apporter leur sournoise contribution dans toute la mesure où elle sert les intérêts des hommes cupides qui agiotent, hélas, dans toutes les contrées de l'ancien et du nouveau monde.

L'Allemagne se charge d'ailleurs, par son infernale propagande, d'attiser contre nous, les passions mauvaises qui sommeillent dans le tréfond des peuples comme au fond de tout coeur humain. Elle compte bien être l'heureuse et prochaine bénéficiaire de ces vastes et louches opérations qui dans sa pensée, doivent, en dernière analyse, se traduire par l'abolition du Traité de Versailles. Et, déjà, par une de ces grossières erreurs de psychologie dont elle est coutumière, l'Allemagne manifeste son intolérable et habituelle arogance d'antan, même à Washington, où l'ambassadeur du Reich refuse de mettre son chapeau en berne à l'occasion de la mort et des funérailles du président Wilson.

Certes nos amis d'Amérique nous sont profondément attachés et ne nous marchandent pas leur confiance dans les heureuses destinées de la France.

Mais ils sont impressionnés par l'importance et la continuité de-

(A suivre en page 2)

LA BATAILLE PARLEMENTAIRE

(Suite de la page 1)

emprunts auxquels nous avons eu recours depuis le début de la guerre, de nous faire supporter la plus lourde part de l'impécuniosité feinte de l'Allemagne. Ils craignent qu'involontairement et confiants dans la justice de notre cause, nous ne nous laissions entraîner sans arrêt à demander à ces ressources exceptionnelles de l'emprunt le capital et les intérêts du capital affectés à l'oeuvre immense de nos indispensables réparations. Ils redoutent pour nous une désastreuse accoutumance au jeu des expédients faciles, qui à la longue nous conduirait à la ruine profonde, irrémédiable, et ferait de notre riche et magnifique pays qu'ils aiment la proie des agitateurs extérieurs et intérieurs.

Dans un sentiment de loyale et sincère affection, nos amis à l'étranger souhaitent ardemment que, consciente de la situation critique qui lui est faite par la carence scélératement prolongée de l'Allemagne, la France se décide à prendre résolument, courageusement et fièrement les mesures provisoires que comporte l'état momentané de sa trésorerie.

Ils attendent de notre clairvoyance et de notre énergie un geste symbolique [illegible] qu'il puisse nous permettre [illegible]. Toutes les correspondances qui nous viennent de l'extérieur [illegible] témoignent de cet état d'âme.

L'attitude énergique du cabinet [illegible] la résistance [illegible] dans les milieux étrangers [illegible] sur les [illegible] Parlement [illegible] de l'heure [illegible].

C'est pour [illegible] frontières [illegible] tous de [illegible].

C'est là pour nous une raison s'ajoutant à d'autres plus pressantes encore qui nous sollicite puissamment de nous ranger aux côtés du gouvernement de M. Poincaré dans la lutte qu'il soutient pour le salut de la Patrie.

Ce n'est pas le moment de se perdre dans les détails, dans la recherche du mieux, qui est trop souvent l'ennemi du bien.

Nous sommes en pleine bataille et ce n'est pas l'heure d'examiner si les lacets des souliers de nos fantassins sont trop longs ou trop courts; nous y aviserons plus tard. En attendant marchons du même pas et avec la plus rigoureuse discipline au secours du crédit de la France attaqué par ses plus mortels ennemis.

Donnons par une vision nette de l'effort [illegible] dans la lutte qui se joue, nous te [illegible] [illegible] notre [illegible].

L'Action est notre [illegible].

Général DE CASTELNAU
Député de l'Aveyron, président de la Commission de l'Armée [illegible]

DÉTRESSE APRÈS LES REPAS.

Elle souffrit jusqu'au jour ou elle fit l'essai des "Fruit-a-tives"

Pourquoi "Fruit-a-tives" remet-il les gens sur pied après qu'ils ont souffert pendant des années.

C'est simplement parce que "Fruit-a-tives" est entièrement différent de tous les autres médicaments du monde. Il est fait du jus des fruits et de toniques par un procédé secret connu seulement de la compagnie des Fruit-a-tives. Madame Arthur Boucher, 525 rue Cartier, de Montréal, souffrit pendant des années de dyspepsie, de douleurs après les repas, de gaz et de maux de tête. Elle vit des médecins qui ne purent lui procurer aucun soulagement. Elle déclare: "Une amie me conseilla de prendre des "Fruit-a-tives". J'en pris, maintenant je suis bien portante, forte et vigoureuse."

50c la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y.

ADELE SOURIT . . .

Quand Clodion le Chevelu, on l'appelait le Chevelu parce qu'il était chauve, eut fini de dîner, pris son apaisante camomille et placé une pastille de Vichy-menthe dans sa bajoue gauche pour qu'elle dure plus longtemps, il mit ses lunettes, chercha ses livres de comptes et commença à s'installer sur une petite table dans le coin de la cheminée.

Sa moitié le suivait de l'œil.

— Tu ne vas pas te mettre travailler comme ça tout de suite après avoir mangé?

— Adèle, je ne vis plus...

— Laisse au moins s'amorcer ta digestion... ou alors, étends-toi...

Clodion la regarde d'un air triste mais résolu.

— Adèle, il ne s'agit ni de digestion ni de s'étendre... Il s'agit d'une déclaration d'impôts sur le revenu.

— Tu as encore deux grands mois.

— Erreur, Adèle, je n'ai que jusqu'à la fin de février.

— Exactement 29 jours cette année.

Ce 29 arrivera vite, et je n'ai pas envie, à 65 ans, de risquer 3 mois de prison.

— Que d'affaires...

— On voit bien que ce n'est pas toi...

Clodion s'installe.

Autour de lui, des titres de rentes, des récépissés, des pochettes de billets, des factures, des quittances, des carnets et une notice.

Notice importante et qui retient toute son attention. Il la lit, la relit avec une telle intensité que bientôt des gouttes de sueur étoilent sa peau crânienne.

— Adèle?

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Tu vois ce livre?... Je l'ai acheté au bureau de tabac, exprès pour m'éclairer... Eh bien il ne m'éclaire pas.

— Pourtant... toi...

— Oui, moi. Écoute ça: "Le système d'impôts sur les revenus perçus au profit de l'État... (Lois des 15 juillet 1914, 30 décembre 1916, 31 juillet 1917, 29 juin 1918, 25 juin 1920, 31 juillet 1920, 30 mars 1923 et 30 juin 1923) comprend un série d'impôts [illegible] le général se superposant aux précédents...

— Assez. Je suis déjà perdue...

— Et il y en a comme ça 49 pages en petits caractères.

— Alors?...

— Eh bien, il faut que je me débrouille. Il est loin le temps où l'argent qu'on gagnait pouvait se dépenser comme on voulait, sans avoir à en rendre compte à personne. Me vois-tu, ce soir, au milieu de tout ce casse-cou chinois?

— Mon ami, crois-moi, va te coucher. La nuit porte conseil.

Mais Clodion lève un index solennel. "Ne remets jamais au lendemain ce que tu peux faire la veille."

Les lunettes sur le front, il arpente la pièce, puis il se rassied résolu:

— Il faut en finir, Adèle, mets-toi là... Ici, à droite, 5,000 francs de coupons. Je déclare d'abord ça.

— Tu vas déclarer 5,000 francs de coupons?... Mais tu es frénétique...

— Adèle...

— Si tu crois que les autres...

— Adèle... Et puis, j'aime mieux être sincère dans les choses claires... Ainsi, déjà tout s'embrouille. Par exemple. Voici un paquet de bons de la défense, c'est avec cela que mes clients me paient depuis six mois. Ici, 18 mille francs. Là, 33,000 francs; ce n'est pas un revenu cela... ce sont des billets de banque.

— Évidemment...

— Évidemment?... Tu dis évidemment, mais ce n'est pas si évidemment que cela. Car enfin, ce Bon, il me rapporte un intérêt tout de même? Donc, un revenu? Sors de là?...

— Tu cherches la petite bête...

— Crois-tu que le contrôleur ne la cherchera pas?

* * *

(A suivre en page 3)

ADELE SOURIT

(Suite de la page 2.)

De nouveau, Clodion se lève, énervé.

— Donne-moi de l'air. Assez... Ferme la fenêtre... Ce n'est pas tout. J'ai ici 50,000 francs de bons du trésor à ton coquin de filleul...

— Donc, pas à nous...

— Mais, là encore, j'en touche les coupons.

— Pour ton filleul.

— Comment le prouver? Et puis, je suis trésorier de l'Amicale qui n'a aucune existence légale. Nous avons réuni une belle somme pour acheter un stand, j'ai placé le tout au Crédit national. Or, quand j'ai touché le coupon l'autre jour, l'employé m'a demandé mon nom et mon adresse.

— Il n'en avait pas le droit.

— Enfin, il l'a pris le droit. Et puis demain, en plus, il y aura peut-être le bordereau...

— Mais enfin, l'Amicale, ce n'est pas toi...

— Qui prouvera que je n'abrite pas quelques milliers de francs à moi derrière cet avoir général? Je me vois perforé de toutes parts. Tiens? Touche mes mains... J'en ai la fièvre.

* * *

De nouveau Clodion se lève.

— Donne-moi un verre d'eau.

— Tu ne vas pas boire froid?

— J'étouffe.

— Raison de plus.

— Et ce que je viens de dire c'est que l'entrée de la forêt de Bondy. Comment m'y reconnaître avec mes petits bénéfices industriels, mes créances anglaises et le change variable? Est-ce que je sais moi les dépenses que j'ai faites ou pas faites? Les voyages à plusieurs fins? Je m'y perds... ma tête éclate... Ah! Adèle...

— Vraiment, tu crois que le percepteur va mettre son nez là-dedans?

— Son nez?... maintenant il le mettra partout. Le percepteur c'est le confesseur obligatoire de par la loi. C'est le nouveau curé. Mais celui-là, d'année en année, va regarder partout, étudier les bordereaux, faire ouvrir tous les tiroirs, interroger toutes les banques. "Combien?... Combien de fois?... Où?... Quand?..." On n'aura plus le droit d'avoir un radis de plus sans avouer à M. le percepteur chaque année, au temps de Pâques... "Mon père, je m'accuse d'avoir un nouveau radis." C'est odieux... c'est intolérable... Nous en arriver là après un siècle de révolutions... Et dire qu'il faut que j'y passe... Que je fasse un examen... Que je me confesse... Et qu'il m'imposera une pénitence de 30,000 francs... et ça recommencera chaque année...

* * *

Brusquement, Clodion s'arrête, indigné.

Adèle vient de sourire.

— Comment... tu souris?...

— Mais oui, mon pauvre Clodion. Je souris, oui, je souris...

— Ah... et pourquoi? ?...

— En t'écoutant, aujourd'hui, je ne peux pas ne pas songer à ta grande indignation la veille de notre mariage quand on t'a demandé de te confesser à notre bon vieux curé... Te rappelles-tu? Tu t'écriais: "Moi... un homme libre, me confesser à un homme..."

— Tais-toi, Adèle, c'était l'âge d'or... Ah... le rêve... au lieu de me confesser au percepteur... me confesser à mon curé...

Pierre L'ERMITE
(La Croix)

CHRONIQUE ADMINISTRATIVE

Assemblée du Conseil Municipal du lundi, 17 mars

Le Conseil Municipal de Saint Boniface s'est réuni lundi dernier 17 mars, à 8 heures du soir à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses séances sous la présidence, le Maire étant absent, de l'échevin-adjoint, M. J. Taylor. Nous rappelons ici, que M. Swain était appelé à présider une réunion publique des citoyens de Norwood tenue le même soir à l'ecole Taché, afin de changer si possible, la tournure de l'incident scolaire que l'on sait.

Le programme de la séance étant fort chargé, nos édiles passèrent immédiatement à l'étude des différentes affaires inscrites à l'ordre du jour. Une longue discussion s'engagea d'abord autour d'une question revenue sur le tapis, celle de la demande en séparation, de la Commune de Saint-Boniface, de la partie annexe de Saint-Vital représentant une fraction importante de contribuables qu'il est opportun de conserver. Dans ce but, nos échevins, en grande majorité, furent d'avis de tenter un effort, pour rétablir l'entente et maintenir le régime entre les deux parties, dans le "statu quo".

Entre-temps, l'échevin E. H. Wilson suggère au Conseil l'idée d'une conférence avec les commissaires d'école, dans le but de régler, d'après l'article 380 de la Charte Municipale, la part de prélèvement qui lui revient sur les impôts payés à la Ville par les contribuables. Et, l'échevin A. J. Doucet, désireux de voir les auditeurs déposer le plus promptement possible, sur le Bureau du Conseil, leur rapport de l'exercice précédent, les invite à plus de célérité.

Ensuite, l'échevin J.-B.-E. Hébert, satisfait des résultats obtenus les années précédentes, informe ses collègues, qu'à la prochaine assemblée du Conseil, il leur soumettra, à nouveau, le maintien de l'exonération de taxes pour les nouvelles bâtisses, afin de décourager la multiplication des maisons dans les rues, non seulement pour augmenter le nombre des logements, mais aussi à titre d'embellissement.

Puis, en termes sévères, l'échevin J. H. Wilson proteste contre la malpropreté de certains quartiers de la ville, en faisant remarquer que cet état malsain est un véritable danger pour la santé publique. Et, l'échevin A. McFayden, se ralliant à cet avis, exprime le désir que le département de l'hygiène veuille bien veiller à l'enlèvement régulier des déchets, ainsi qu'à l'exécution du règlement sur l'entretien des ruelles, dans un état toujours salubre et sain, pour la sécurité de tout le monde.

Enfin, l'avocat T. E. Taylor rappelle au Conseil de ne pas laisser tomber dans l'eau de la rivière le profit du nivellement de la rue Water non plus que l'établissement pour le C.N.R. d'un passage à niveau, sur la même voie.

La prochaine assemblée est fixée au lundi 24 mars.

UN SAINT

(Suite de la Page 1)

me de notre civilisation, nous lui devons trois siècles de délicatesses féminines. Y a-t-il un seul livre que les femmes aient lu, médité plus que cette merveilleuse Introduction à la Vie Dévote? Certes, il y avait l'Imitation, livre exquis, tendre, consolateur, mais il n'exhalait que dégoût du monde, charme du cloître, dédain de la vie. L'Introduction, au contraire, enseigne la perfection possible au milieu du ménage et des occupations du monde, la noblesse que comporte ce beau métier de femme dans la famille, la société, et cet ornement qu'ajoute à l'existence humaine la vertu de l'âme féminine. Quand on compare ces pâles fantômes de Shakespeare, les Desdémone, les Ophélie, aux jeunes filles de Racine, aux Monimes, aux Iphigenies, si fines, si complètes, si pudiques et si macérées dans l'amour, c'est un peu l'églantine à la rose: on mesure l'ouvrage de l'expérience et de la culture. Et c'est pour une grande part l'ouvrage de l'incomparable éducateur.

* * *

Il vivait cet c'est de là l'intérêt du livre dans un temps qui ressemble au nôtre. Il s'agissait de refaire la France, et son génie fut de comprendre qu'il fallait commencer par la femme. Il eut l'art spécial des Fénélon, des Michelet, amis, confidents de la femme, qui virent qu'elle est tout, origine de tout, mère, maîtresse, comme la [illegible] le dit si bien, maîtresse du foyer et des coeurs.

Impossible de suivre dans le détail l'histoire des [illegible] pénitentes du bon saint, celle d'une Fléchère, d'une Charmoisy, d'une Milletot; c'est un plaisir qu'il faut se donner en lisant le livre d'Henry Bordeaux. On voit le saint évêque s'émouvoir au milieu de son parterre qu'il gouverne et cultive. Elles ont déjà les pauvrettes, nos maladies modernes, neurasthénie, inquiétude, vapeurs, et le vague à l'âme, et tout ce dont nous avons fait le mal romantique. Rien de nouveau sous le soleil. C'est une merveille de voir le bon saint appliqué à soulager ces femmes, ces misères, à soutenir ces faibles tiges. Une tendresse [illegible], mais nulle mollesse, nulle fadeur. On s'est fait du saint d'Annecy une image de piété un peu sucrée, contre tout éloignée de la réalité.

M. Henry Bordeaux proteste avec raison. Sous cette constante [illegible] l'esprit le plus ferme, l'indéréglable [illegible], écrit le saint lui-même, [illegible] qui ne soit point [illegible] Ah! qu'il [illegible]

[illegible]

d'Assise — nul ne surpasse l'ascension mutuelle de François de Sales et de sainte Chantal: pas de plus bel exemple à proposer aux tendresses humaines pour se dépouiller de tout le terrestre et se transporter sur le plan divin. C'est un des plus héroiques efforts de la nature et de la grâce; mais ce n'est pas en quelques lignes qu'on explique un mystère de l'âme qui émerveille et décourage l'analyse d'un Henry Bordeaux et d'un Henry Brémond.

J'ai dit que l'esprit de saint François vit toujours, et j'en ai peut-être le droit, sans offenser le saint évêque qui fut l'ami d'Honoré d'Urfé, et qui sut reconnaître un allié un auxiliaire dans l'auteur de "L'Astrée": il admira le romancier qui spiritualisait l'amour, comme l'Eglise, autrefois avait accueilli chansons de geste et romans de la Table ronde. L'histoire d'Arthur est sculptée au portail de Modène (je le dis pour les nouveaux censeurs, qui se montrèrent si sévères pour Barrès et le "Jardin sur l'Oronte").

Dirai-je donc qu'aujourd'hui encore il y a dans notre littérature un courant qui descend de saint François de Sales, et qu'on le reconnait justement dans les oeuvres de Henry Bordeaux? Est-ce que l'auteur de la "Peur de Vivre" ne serait pas avoué comme un fils spirituel par l'évêque qui abominait la lâcheté de ces "âmes demi-mortes", qui ne sont bonnes à rien, ni en bien, ni en mal? Est-ce que l'originalité du moraliste et du conteur ne consiste pas à chercher les ressorts de l'intérêt dans les drames les plus simples, dans les cas de consciences ordinaires, dans les crises et le malaise inévitables de la vie domestique?

Et quel modèle d'existence nous offre un saint François de Sales! Cet homme qui, en mourant, se plaignait de n'avoir pas eu dans toute sa vie un jour entier à donner à ses livres, et qui a laissé vingt volumes d'une prose inimitable; qui jamais ne condamna sa porte, jamais n'abrégea une visite, et qui finit, pour avoir plus d'heures à donner au prochain, par ne plus faire qu'un repas par jour. N'est-il pas un exemple de ce que peut une vie remplie par une idée? On nous parle aujourd'hui de vie intense, de rendement, de taylorisation; mais pour quels objets? pour quels buts médiocres, insignifiants? Il se trouve qu'une vie toute pleine du zèle de Dieu est encore celle qui fait le mieux les affaires de l'humanité. Et dans ce temps où nous sommes, parmi tant de ruines qui ne sont pas toutes matérielles, on comprend le bienfait que peut nous apporter encore, si nous savons l'entendre, ce saint artiste de la vie du coeur, qui refit une âme à la France, reconstitua, après les guerres de religion, notre substance religieuse; et l'on aime à relire la prière qu'Henry Bordeaux lui adresse en terminant, pour le bon usage de la vie:

Vous qui sûtes composer votre vie avec ardeur et exactitude, donnez-nous l'activité qui ne laisse aucun moment sans un juste emploi, la clairvoyance qui illumine cet emploi, la volonté qui le poursuit, l'élan qui le vivifie.

Vous qui redoutiez par dessus tout l'indifférence, la tiédeur, la tristesse, donnez-nous l'amour joyeux des choses ordinaires qui composent pour une bonne part la trame de nos jours...

[illegible]

Louis GILLET

FEMME SOUFFRANTE PENDANT DES MOIS

Faible et nerveuse. Bien portante, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Webbwood, Ont.—"J'étais dans un état très affaibli, épuisée et nerveuse, toujours fatiguée depuis mon lever jusqu'à mon coucher. Le sommeil ne me reposait pas du tout. Ma soeur me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'ai suivi son conseil. Je me suis sentie plus forte en très peu de temps, mes maux de tête cessèrent, et mon appétit revint. Je suis femme de cultivateur et obligée de faire beaucoup de choses en dehors, tel que le trayage, le soin des volailles, et autres. Je recommande le Composé Végétal à toutes celles qui souffrent comme moi."—Mme Louis F. Elsasser, Hillcrest Farm, Webbwood, Ont.

Une autre femme y trouve du soulagement.

Port Huron, Mich.—"J'ai souffert deux ans de douleurs au côté, et si je travaillais fort, j'étais nerveuse et tout aussi fatiguée le matin qu'avant de me coucher. J'étais endormie tout le jour et incapable de faire quoi que ce soit, et si nerveuse que je rongeais mes ongles. Une amie me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il m'a si bien soulagée que bientôt j'étais bien portante." — Mme Charles Beeler, 1910 Elk St., Port Huron.

NOTES LOCALES

Pour le mois d'avril les Artisans Canadiens Français du Canada n'auront pas à payer la cotisation à la caisse d'assurance au décès. Cela veut dire une remise aux membres d'environ $650.00

* * *

M. J.-J. Lavoie, notre marchand bien connu, a été élu président de la Chambre de Commerce de St-Boniface en remplaçant M. S. Carson sortant de charge. Son premier travail a été de remettre les assemblées de la Chambre qui se tenaient à l'Ecole Taché, au centre de notre ville, à l'Hôtel de Ville.

TOLBIAC

Les élèves anciens et actuels du Collège de St-Boniface donneront lundi le 24 mars dans la salle du Collège le drame du Père V. Delaporte S.J., Tolbiac, en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Béliveau. Les billets sont en vente au Collège, et à chambre 4 Edifice le Manitoba. Comme la salle n'est pas trop grande, l'on fera bien de se procurer ses billets au plus tôt.

IL ATTAQUE LE VATICAN

Munich. — Au cours du procès qui lui est fait pour haute trahison, le général Ludendorff a porté diverses accusations et fait diverses attaques. Il s'est fortement attaqué au Vatican en prêtant à Benoit XV des paroles qui prouveraient que le Pape fut hostile aux Etats centraux.

Les catholiques allemands ont été très émus par cette déclaration.

Les journaux de Rome, l'Osservatore Romano et le Corriere d'Italia, répondent au général. Au cours de la guerre, disent-ils, des accusations semblables furent portées par les Alliés. Ceci prouve l'impartialité du Vatican.

RHUMATISMES

"Pendant dix ans j'ai terriblement souffert de rhumatismes", écrit Mme A. Johner d'Estevan, Sask. "Je fus soignée par des docteurs et pris toutes sortes de médicaments mais, je n'allais que de pire en pire. Finalement je devins tellement infirme que je ne pouvais plus remuer un membre de mon corps. Je fis alors connaissance avec le Novoro du Dr. Pierre et l'essayai. Je me sens maintenant comme une jeune fille de dix huit ans." Dans les maladies rhumatismales ce remède végétal a été particulièrement effectif. En agissant sur le foie et les reins et en régularisant les selles il développe le changement des matières et aide à éliminer les substances nuisibles qui habituellement causent cette maladie. Des milliers de malades ont témoigné de ses mérites. Ce n'est pas un remède de pharmacien, il est directement fourni par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempts de droits au Canada.